

AVIS PUBLIC

Demandes de dérogation mineure

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la greffière-trésorière de la Municipalité de Barnston-Ouest que lors de la séance du conseil municipal qui se tiendra le 4 mars 2024, à 19h00, au Centre Communautaire situé au 2081, chemin Way's Mills, le conseil entendra les demandes de dérogation mineure numéro DERO 2024-001 et numéro DERO 2024-002.

Dérogation mineure numéro DÉRO 2024-001

415, chemin Bean, lot 2 935 835, zone F-3

Nature et effets de la demande

La demande vise l'agrandissement de la maison. L'effet de la demande permettra au propriétaire de se conformer au Règlement de zonage 225-2012 chapitre 25, article 25.1 et chapitre 5, article 5.1

L'effet de cette dérogation, si elle est accordée, rendrait conforme ce projet.

Au cours de cette séance, toute personne intéressée par cette demande est invitée à assister à cette réunion et y présenter leurs observations.

Dérogation mineure numéro DÉRO 2024-002

2103, chemin Way's Mills, lot 5 076 456, zone U-5 et A-17 (terrain en double zone)

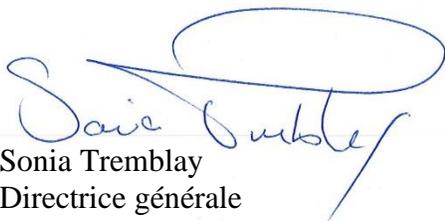
Nature et effets de la demande

La demande vise la subdivision du lot 5 076 456. L'effet de la demande permettra au propriétaire de se conformer au Règlement de lotissement 226 (2012) chapitre 5, article 5.2.1

L'effet de cette dérogation, si elle est accordée, rendrait conforme ce projet.

Au cours de cette séance, toute personne intéressée par cette demande est invitée à assister à cette réunion et y présenter leurs observations.

Donné à Barnston-Ouest, ce 8 février 2024.



Sonia Tremblay
Directrice générale
Greffière-trésorière